

**CHAMBRE INTERDEPARTEMENTALE
DES NOTAIRES DE FRANCHE-COMTE**

**22 A, Rue de Trey
25000 BESANCON**

DOLE, le 13 avril 2016.

VOS REF :

NOS REF : NOTAIRES-DEBOUT

LR+AR

Monsieur le Président,

Vous trouverez sous ce pli copie du courriel que nous diffusons à nos confrères de Franche-Comté ainsi que la copie de la lettre adressée au Conseil Supérieur du Notariat.

Sans reprendre les arguments et revendications portées dans ce dernier courriel, nous constatons que la Chambre Interdépartementale des Notaires de Franche-Comté n'a eu de cesse de soutenir, en permanence, le Conseil Supérieur du Notariat dans sa stratégie qui nous a mené à l'échec.

Non seulement votre Chambre a accompagné le Conseil Supérieur du Notariat dans sa stratégie mortifère pour les notaires ruraux et semi-urbains (qui forment quand même la plus grande partie de son effectif),

Non seulement votre Chambre a joué le jeu d'une communication destinée à nous faire admettre l'inadmissible et à nous anesthésier,

Mais encore, votre Chambre n'a même pas relayé – alors que vous en étiez parfaitement informé – les initiatives d'autres Chambres et en particulier celle de la Chambre des Notaires des Deux-Sèvres.

Vous comprendrez donc notre amertume, notre déception voire même notre totale perte de confiance envers l'instance locale.

Nous vous laissons prendre connaissance de nos exigences liées à la seule survie de nos structures et des actions que nous entendons mener à compter de ce jour.

.../...

Bien entendu, soyez assuré que c'est à contrecœur que nous en arrivons à ces extrémités.

Nous savons pertinemment que vous étiez informés de cette perte de confiance car à plusieurs reprises nombre d'entre nous vous en ont fait part.

C'est pourquoi, nous regrettons que, jamais, vous n'ayez pris la peine de réagir en prenant d'autres mesures que celles décidées à Paris, préférant vous enfermer dans un mutisme permanent qui vous coupe de votre base.

Nous ne manquerons pas de vous faire savoir les réponses qui nous seront, éventuellement, faites par le Conseil Supérieur du Notariat.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Luc SIMONIN – Notaire à Bletterans
Dominique RUEZ – Notaire à Dole
François TESTON – Notaire à Lons Le Saunier
Christine VERNIER – Notaire à Lons Le Saunier
Chantal BONIN – Notaire à Mont Sous Vaudrey
Isabelle MEYNAL-DESMARE – Notaire à Arinthod
Franck ARMAND – Notaire à Arbois
David BOSC – Notaire à Poligny
NOTAIRES.DEBOUT@gmail.com